

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

BANQUE DE TUNISIE

Siège social : 2, Rue de Turquie – 1001 Tunis

La BANQUE DE TUNISIE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2020.

(en K.Dinars)	Du 01/10/2020 au 31/12/2020	Du 01/10/2019 au 31/12/2019	Déc-20	Déc-19	Var
Produits d'exploitation bancaire	161 547	160 598	614 105	620 845	-1,1%
Intérêts	114 334	126 179	453 175	473 871	-4,4%
Commissions en produits	17 514	16 850	61 121	60 661	0,8%
Revenus du portefeuille commercial et d'investissement	29 699	17 569	99 809	86 313	15,6%
Charges d'exploitation bancaire	58 274	62 844	241 029	259 731	-7,2%
Intérêts encourus	57 349	61 803	237 935	256 272	-7,2%
Commissions encourues	925	1 041	3 094	3 459	-10,6%
Produit Net Bancaire	103 273	97 754	373 076	361 114	3,3%
Autres produits d'exploitation	405	572	1 215	1 389	-12,5%
Charges opératoires dont	28 035	25 791	105 477	107 158	-1,6%
Frais de personnel	19 761	17 579	73 429	74 831	-1,9%
Charges générales d'exploitation	8 274	8 212	32 048	32 327	-0,9%
Structure du portefeuille au bilan			978 195	933 520	4,8%
Portefeuille titres commercial			0	0	0,0%
Portefeuille titres d'investissement			978 195	933 520	4,8%
Encours net des crédits (1)			4 854 071	4 453 973	9,0%
Encours des dépôts			4 300 510	4 025 574	6,8%
Dépôts à vue			1 453 449	1 350 839	7,6%
Dépôts d'épargne			1 530 424	1 345 969	13,7%
Dépôts à terme			1 316 637	1 328 766	-0,9%
Emprunts et ressources spéciales au bilan			468 691	531 014	-11,7%
Capitaux propres apparaissant au bilan (2)			918 367	783 076	17,3%

(1) L'encours des crédits fin Décembre 2020 tient compte des provisions constituées durant la période

(2) Compte non tenu du résultat de la période

NOTES SUR LES INDICATEURS D'ACTIVITE

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020

1. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS :

La BANQUE DE TUNISIE est un Etablissement de crédit au capital de 225.000.000 dinars. Elle est régie par la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.

Les indicateurs d'activité sont élaborés conformément aux normes comptables bancaires et aux règles définies par la Banque Centrale de Tunisie en matière de présentation de la situation comptable et des normes prudentielles définies par la circulaire n° 91-24.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les indicateurs d'activité de la BANQUE DE TUNISIE sont établis en application des principes comptables suivants :

2.1. Règle de constatation des intérêts et commissions :

Les intérêts et commissions sont comptabilisés conformément aux règles prévues par la Norme Comptable n°03 relative aux revenus.

2.1.1. La constatation des intérêts :

Les intérêts sont comptabilisés au compte de résultat à mesure qu'ils sont courus sur la base du temps écoulé et du solde restant en début de chaque période.

L'engagement établi entre la banque et le bénéficiaire mentionne les règles de calcul de ces intérêts. Ainsi, les tableaux d'amortissement permettent à la banque de connaître d'avance le montant de ces intérêts. Lorsque le contrat prévoit que le montant des intérêts est indexé sur un indicateur quelconque (généralement le T.M.M.), la connaissance de cet indicateur permet à la banque d'effectuer des estimations fiables de ses revenus.

2.1.2. La constatation des commissions :

Les commissions sont enregistrées selon le critère de l'encaissement. Ainsi, et conformément à la norme sectorielle n°24 :

- Si les commissions rémunèrent la mise en place de crédits (telles que les commissions d'étude), elles sont prises en compte lorsque le service est rendu ;
- Si les commissions sont perçues à mesure que le service est rendu (telles que les commissions sur engagements par signature), elles sont comptabilisées en fonction de la durée couverte par l'engagement.

2.2. Classification des titres et revenus y afférents :

Le portefeuille des titres est composé de :

Titres de transaction : ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois) et par leur liquidité.

Titres d'investissement : il s'agit des titres acquis avec l'intention de les détenir durablement. Ils sont enregistrés pour leur prix d'acquisition, frais d'achat exclus.

Titres de placement : ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

Ces titres sont comptabilisés à leurs valeurs d'acquisition. L'encours présenté dans ces indicateurs est déterminé net des provisions constituées et affectées aux titres d'investissement.

Les revenus du portefeuille des titres sont comptabilisés en tenant compte de la séparation des périodes. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor souscrits sont inclus dans la valeur des titres et constatés en résultat de la période. Les dividendes sont constatés dès le moment où le droit en dividendes est établi.

Les plus-values sur cession des actions sont comptabilisées dans le poste financier « solde en gains et pertes et correction des valeurs sur portefeuille d'investissement »

2.3. Règles de comptabilisation des opérations en devises :

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, ces indicateurs d'activités sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire du mois concerné. Les gains et pertes de change résultant de la réévaluation de la position de change sont pris en compte dans le résultat de la période.

2.4. Encours des crédits :

L'encours des crédits est présenté compte tenu des créances rattachées et net des agios réservés et des provisions constituées sur les créances douteuses à la fin de chaque période.

2.5. Encours des dépôts :

Les dépôts de la clientèle sont présentés compte tenu des dettes rattachées.

2.6. Emprunts et ressources spéciales :

Les ressources spéciales sont composées des fonds budgétaires et des lignes de crédits extérieures. Elles sont présentées compte tenu des dettes rattachées.

3. FAITS MARQUANTS A LA FIN DU 4^{EME} TRIMESTRE 2020 :

A la fin du 4^{ème} trimestre 2020, les indicateurs d'activité ont évolué comme suit :

- **Les crédits à la clientèle** (nets des provisions constituées à la fin de l'année) ont atteint **4.854.071** au 31/12/2020 , contre **4.453.973** mille dinars au 31/12/2019, soit une augmentation de **+9%**.
- **Les dépôts de la clientèle** sont en croissance de **+6,8%** passant de **4.025.574** mille dinars au 31/12/2019 à **4.300.510** mille dinars au 31/12/2020. Cette croissance est générée essentiellement par l'augmentation des dépôts d'épargne de **+13,7%** et des dépôts à vue de **+7,6%**.
- **L'encours des ressources spéciales** a diminué de **-11,7%** passant de **531.014** mille dinars au 31 Décembre 2019 à **468.691** mille dinars au 31 Décembre 2020, suivant le rythme de remboursement prévu.
- **Les produits d'exploitation bancaire** ont baissé de **-1,1%** pour atteindre **614.105** mille dinars en Décembre 2020 contre **620.845** mille dinars à fin Décembre 2019. Cette baisse concerne principalement les intérêts **-4,4%** et les gains de change.
- **Les charges d'exploitation bancaire** sont en baisse de **-7,2%** passant de **259.731** mille dinars à fin Décembre 2019 à **237.935** mille dinars à fin Décembre 2020.
- **Le Produit Net Bancaire** a atteint à la fin du 4^{ème} trimestre 2020 un montant de **373.076** mille dinars, contre **361.114** mille dinars à la fin du 4^{ème} trimestre 2019, soit une progression de **+3,3%**.
- **Les charges opératoires** ont baissé de **-1,6%** pour atteindre **105.477** mille dinars au 31/12/2020 contre **107.158** mille dinars au 31/12/2019.

Impacts de la crise du covid-19

Dans un contexte marqué par une détérioration de la conjoncture économique et financière sur le plan national et international et la continuité des effets de la crise du Covid-19, l'analyse des données disponibles au 31 décembre 2020 confirme le maintien de la profitabilité structurelle, la solidité ainsi que la stabilité du profil de risque de la banque.

La Banque réaffirme sa capacité à outrepasser cette crise et conserver ses fondamentaux pour la clôture du présent exercice.

Nous rappelons que la BT a procédé à l'application de l'exercice de stress testing demandé par la BCT sur la base d'un modèle établi par cette dernière. Les résultats de ce stress test constituent une réaffirmation de la bonne résilience de la Banque de Tunisie. Ainsi, le ratio de solvabilité de la Banque serait constamment supérieur à 16%, quelque soit le scénario retenu.